



ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET  
MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE

## Rapport du Comité sur les droits des enfants Assemblée générale de l'AOMF Monaco, 20 octobre 2016

### ➤ *Renforcement des capacités des institutions membres sur la question des droits de l'enfant*

En ce sens, Mme Rita Venkatasawny, **Ombudspersonne pour les enfants de Maurice**, et son enquêtrice, Mme Yecha Veramotoo ont effectué, du 26 au 30 juin, une **visite d'étude** à Paris au sein de l'institution du Défenseur des droits. A fait part de son souhait du soutien de l'AOMF et a évoqué des pistes de coopérations futures. Et propose d'organiser une réunion du comité à Maurice. Plusieurs échanges ont eu lieu avec les services recevabilité et orientation, le pôle enfant, le service presse, le service en charge de la représentation territoriale et des jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant. Mme Venkatasawny a également évoqué avec la Défenseuse des enfants française des pistes de coopération future.

L'AOMF a également soutenu dans ce cadre une session de **formation des collaborateurs du Médiateur de la République de Côte d'Ivoire** sur le thème « La mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et la situation des droits de l'enfant en Côte d'Ivoire », qui s'est tenue les 21 et 22 juillet 2016 au siège de l'institution du Médiateur.

Ces journées de sensibilisation ont enregistré la participation de 23 collaborateurs de l'institution et de 8 experts venus de l'UNICEF; du ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant; du ministère de la Justice; de l'Union Africaine; de l'ONUCI; de la CNDHCI et du BICE.

### ➤ *Sensibilisation aux droits de l'enfant et promotion des institutions en utilisant les outils et vidéos de l'AOMF*

- **Le projet CLAC (Centres de lecture et d'animation culturelle de l'OIF)** a pour objectif principal de sensibiliser les enfants à leurs droits, en permettant aux membres de l'AOMF d'organiser des ateliers de sensibilisation afin d'expliquer aux enfants leurs droits. Il vise particulièrement à atteindre les enfants se rendant dans les CLAC, souvent implantés en zones rurales.

Deux institutions ont manifesté leur intérêt pour participer à ce projet cette année: l'Ombudsman de la République du Burundi et l'Ombudsman pour enfants de Maurice.

Les deux candidats ont reçu la liste des Responsables nationaux des ateliers CLAC dans leur pays respectif. Nous attendons de l'OIF une lettre d'introduction destinée aux

Responsables nationaux afin de faciliter le contact entre les institutions et ces responsables. L'institution du Burundi nous a indiqué avoir essayé d'entrer en contact avec le Directeur du Centre burundais pour la lecture et l'animation culturelle.

- En soutien de ce projet CLAC il a été décidé de créer un **kit francophone de sensibilisation** à l'attention des animateurs CLAC et autres professionnels et volontaires pour la sensibilisation des enfants à leurs droits. Le kit comprend un outil central, le guide de sensibilisation, ainsi que du matériel pédagogique l'accompagnant, notamment DVD, affiches, jeux et autres.

Le guide de sensibilisation allie une perspective pédagogique à des connaissances de fond sur les droits de l'enfant. Il combine une dimension théorique sur les principes fondamentaux contenus dans la CIDE et autres textes internationaux, et une dimension pratique centrée sur la manière de communiquer ces éléments aux enfants, avec des suggestions d'activités et d'approches.

La réalisation de ce kit est soutenue par l'OIF. Afin d'avoir une base sur laquelle ce kit sera réalisé, nous avons demandé à l'ensemble des membres de l'AOMF de nous envoyer les outils pédagogiques qu'ils utilisent dans leurs activités de sensibilisation des enfants à leurs droits. La phase de collection de ces outils est en cours de finalisation. Le bon de commande a été signé avec la personne en charge de sa réalisation.

➤ *Actions pour la journée de l'enfant africain (16 juin) et journée mondiale des droits de l'enfant le 20 novembre*

A l'occasion de la **journée mondiale de l'enfant africain**, célébrée le 16 juin, plusieurs membres de l'AOMF ont organisé des ateliers de sensibilisation aux droits de l'enfant dans leurs pays respectifs en coopération avec d'autres institutions publiques ou des organisations non gouvernementales.

Le **bureau de l'Ombudspersonne de Maurice** s'est ainsi déplacé au sein de trois écoles primaires pour sensibiliser au rôle de l'Ombudsman ainsi qu'à la Convention internationale des droits de l'enfant. Il a été également organisé le 3 juin une conférence en partenariat avec le Conseil National des Enfants, corps paraétatique sous l'égide du ministère de l'Égalité des Genres, du Développement de l'enfant et du Bien-être de la famille. Les droits de l'enfant étaient au cœur des échanges ainsi que la question des enfants placés en foyer d'accueil.

En **Côte d'Ivoire**, des actions de sensibilisation aux droits de l'enfant à destination des familles ont été menées tout le mois de juin par le ministère de la population de la Protection sociale

et de la promotion de la femme ivoirienne auxquelles s'associe le bureau du Médiateur de la République.

**Pour célébrer le 20 novembre**, La membre ivoirienne du Comité avait par ailleurs proposé de réaliser des contes sur les droits de l'enfant pour que l'AOMF puisse les proposer à ces membres. Nous sommes dans l'attente d'un retour à ce sujet.

- *Création d'un groupe de travail sur les enfants migrants et formation sur la thématique : « Le rôle des Ombudsmans pour protéger les droits des enfants migrants durant leur parcours migratoire »*

Rencontre du 28 juin : enjeux pour l'ensemble de l'Europe.

La formation AOM/AOMF qui aura lieu du 22 au 24 novembre 2016 accueillera la première réunion du groupe de travail sur les enfants migrants. Ce groupe de travail réunira à la fois des membres de l'AOM et de l'AOMF.